

Séance ordinaire du 24 avril 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-quatre avril deux mille dix-huit à neuf heures dix, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté,

directrice générale adjointe – développement durable, Yves Després, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

#### **CE-2018-04-81**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 avril 2018.

---

#### **CE-2018-04-82**

##### **Modification de la résolution CE-2018-02-79 « Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice du Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome et Opération enfant soleil et aide financière à ces organismes »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-02-79 « Autorisation à un membre du conseil de la Ville aux fins de sa participation à une activité au bénéfice du Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome et Opération enfant soleil et aide financière à ces organismes » par le remplacement, au premier alinéa, de la date « 4 mai 2017 » par la date « 3 mai 2018 ».

---

#### **CE-2018-04-83**

##### **Règlement de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures**

[Document d'aide à la décision INF-2018-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2018-008. Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour les biens et services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures pour les bordures et trottoirs, les branchements de services, les ponceaux, l'utilisation des lieux d'élimination de neige et lieux d'entreposage et le concassage de béton de ciment et béton bitumineux, le permis de dépôt de neige dans la rue, la vidange des installations septiques, l'intervention sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication et les divers autres services rendus par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures.

---

#### **CE-2018-04-84**

##### ***Bilan mi-étape du plan d'action 2017-2018 sur l'accessibilité visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités***

Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-009

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Bilan mi-étape*

*du plan d'action 2017-2018 sur l'accessibilité visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2018-009.*

---

#### **CE-2018-04-85**

##### **Appui à l'Association d'économie familiale Rive-Sud pour l'implantation d'un point de service du Centre de justice de proximité en Chaudière-Appalaches**

Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-014

Il est résolu d'appuyer l'Association d'économie familiale Rive-Sud pour l'implantation d'un point de service du Centre de justice de proximité en Chaudière-Appalaches et de transmettre une lettre d'appui à cet effet à Me Louis Charrette, président du Centre de justice de proximité de Québec.

---

#### **CE-2018-04-86**

##### **Modification de la résolution CE-2018-03-23 « Financement de la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de tennis (secteur Saint-Romuald) et décret de travaux » et financement de la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de tennis**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-008](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-03-23 « Financement de la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de tennis (secteur Saint-Romuald) et décret de travaux » par le remplacement, au premier paragraphe de l'alinéa, du nombre « 480 000 \$ » par le nombre « 320 000 \$ ».

Il est également résolu de recommander au conseil de Ville de financer la dépense relative aux travaux de réfection et de remplacement d'équipements pour les terrains de tennis au montant maximal de 160 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

---

#### **CE-2018-04-87**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en environnement pour la réalisation d'études environnementales – volet contamination des sites**

[Document d'aide à la décision APP-2018-047](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en environnement pour la réalisation d'études environnementales – volet contamination des sites (appel d'offres 2018-55-13), à Terrapex environnement ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 353 880 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2018-04-88**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture d'une surfaceuse à glace électrique neuve**

[Document d'aide à la décision APP-2018-050](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture d'une surfaceuse à glace électrique neuve (appel d'offres 2018-50-28), à Zéro celcius, division de Les installations sportives agora inc., au prix de 130 855 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2018-04-89**

**Adoption du Règlement RV-2018-17-84 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (diverses modifications)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-088-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2018-17-84 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-00-66.

---

#### **CE-2018-04-90**

**Appui à Chaudière-Appalaches économique pour le *Pôle d'innovation pour la région de Chaudière-Appalaches***

Document d'aide à la décision DEV-2018-060

Il est résolu d'appuyer Chaudière-Appalaches économique relativement au dépôt d'un projet de *Pôle d'innovation pour la région de Chaudière-Appalaches* dans le cadre de l'appel à projets pour la création de pôles régionaux d'innovation.

---

#### **CE-2018-04-91**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 45.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---